

Jeudis du paysage
28 janvier 2021

Stratégies régionales du paysage ?

Contexte national et européen

J-P Thibault, CGEDD



Source : le rapport CGEDD publié en décembre 2017

Les politiques paysagères dans huit pays d'Europe, sources d'inspiration pour les politiques françaises ?



Pourquoi ce rapport ?

La France travaille dans un cadre international : la convention européenne du paysage (ratifiée en 2006)



Les huit recommandations du rapport

Formuler une stratégie nationale du paysage

Développer l'échelon régional pour la mise en œuvre de la politique paysagère

Renforcer l'organisation des professionnels de la conception paysagère

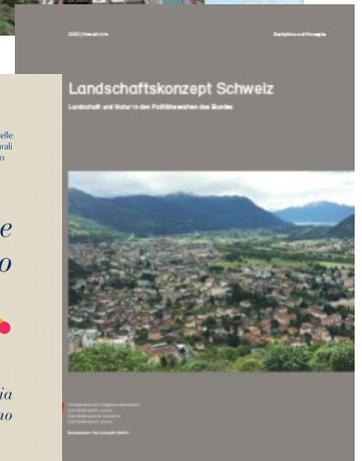
Systematiser l'éducation et la sensibilisation au paysage

Développer des politiques agro-paysagères

Trame verte et bleue : aller au-delà de la biodiversité

Prendre en compte le paysage dans la planification urbaine

Conforter la participation citoyenne aux démarches paysagères.



Zoom sur la Recommandation n°2 du rapport :

Développer l'échelon régional pour la mise en œuvre de la CEP

**Le site internet
de l'Atlas de paysages
des Pays de la Loire**

www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Élus
Services techniques
Associations
Citoyens

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des
Pays de la Loire

Logo of the French Republic
Logo of the European Union
Logo of the French Rural Development Agency (France 2014-2020)

« Anticiper la déclinaison de la stratégie nationale à l'échelle régionale

- en faisant évoluer les textes pour accroître les compétences des régions en matière de paysage, avec un rôle de « chef de file » explicite en la matière ;

- en mettant en place un réseau « paysage » dans chaque région de France qui n'en dispose pas encore, si nécessaire piloté par l'État et réunissant toutes les structures intéressées : services de l'État, conseil régional et autres collectivités locales, associations, universitaires, professionnels... Ce réseau serait notamment chargé d'une mission d'animation, de réflexion et de soutien. »

La pertinence d'une stratégie « régionale » :

Le constat général

Les exemples européens les plus aboutis et les plus cohérents de pilotage stratégique de l'application de la Convention Européenne du Paysage sont *d'une échelle démographique et surfacique qui correspond aux nouvelles régions françaises*

... ce qui se comprend intuitivement : échelle de constitution de réseaux, d'interconnaissance des acteurs, d'identification des initiatives locales...



La pertinence d'une stratégie « régionale » :

Les exemples européens

L'Irlande (4,6 M hab, 70 000 km²) : « *National Landscape Strategy* »

La Suisse (8,4 M hab, 41 000 km²) : « *Conception Paysage suisse* »

La Wallonie (3,6 M hab, 17 000 km²) : « *plate forme paysage* » + 13 atlas

Les régions Italiennes (ex : Toscane 3,75 M hab, 23 000 km²) : « *piano paesaggistico* » approuvé

Les Pays Bas (17 M hab, 33 000 km²) : « *Agenda Landschap* »

La Catalogne (7,5 M hab, 32 000 km²) : la « *lei del paisatge* » de 2005

La Slovénie (2 M hab, 20 000 km²) « *krajinska politika* »
Pour mémoire : France : 60 M hab sur 550 000 km²

→ Auvergne-Rhône-Alpes : 7,9 M hab sur 69 711 km²



Les réseaux régionaux : situation en France

Recensement par le Bureau du paysage en 2016 (carte ci-contre) à réactualiser...

Réseau = acteurs institutionnels ou collectifs de diverses origines (ce qui exclut les réseaux internes à l'État) à vocation généraliste (plus large que le seul club Plans de Paysage)

Réseaux aujourd'hui « actifs » d'après mon recensement *personnel* :

Hauts de France

Bretagne

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

Auvergne-Rhône-Alpes



Occitanie et AURA : à chacun ses atouts...



Le plus ancien avec un trio d'animation solide

De nombreuses réalisations et un rythme de travail actif

L'extension réussie à la partie est de la région

Des partenaires qui restent à intégrer

Le plus récent (réunion constitutive retardée par le COVID! Nous y sommes !)

Le plus multipartenarial : le « trio occitan » + la Région, les PNR, les agences d'urbanisme, la DRAC, le CEREMA.

L'héritage de l' « atlas pratique des paysages d'Auvergne »



A vous de jouer... collectif !

